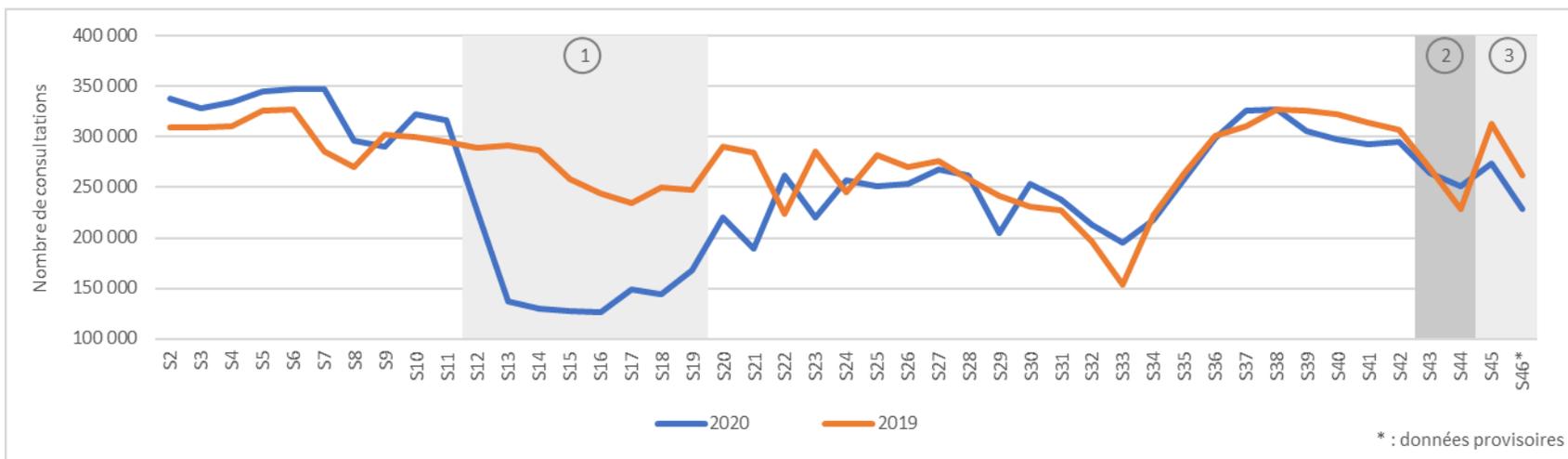


SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

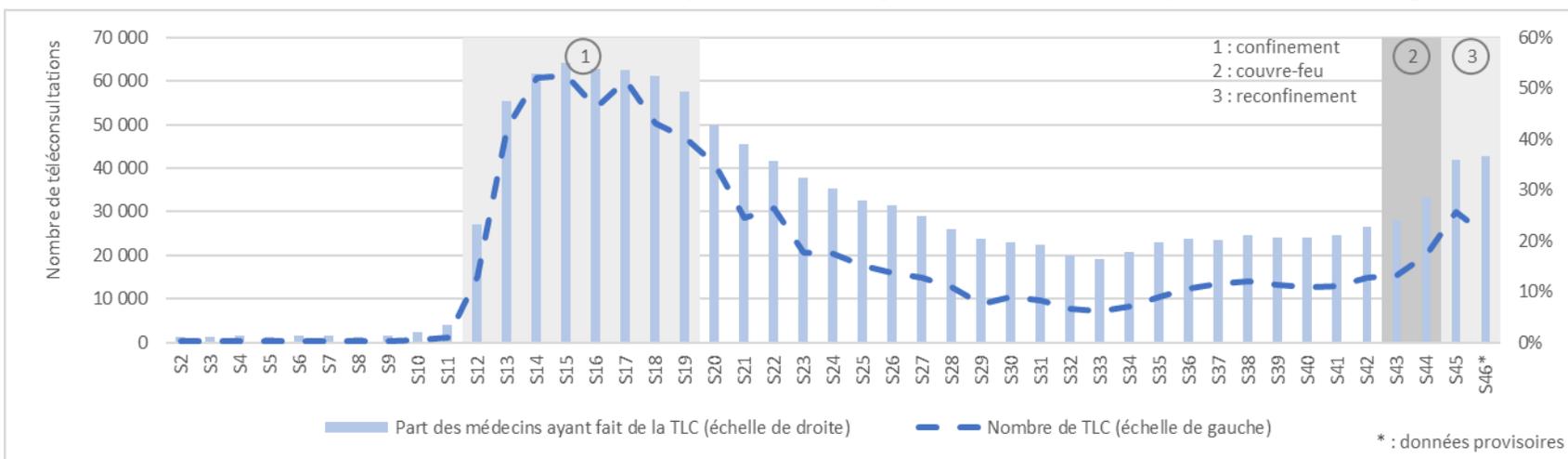
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
04	7 733	+6,7%
05	6 811	+3,9%
06	58 489	+7,7%
13	116 593	+9,0%
83	57 820	+10,1%
84	26 324	+10,6%
Paca	273 770	+8,9%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins généralistes (MG) libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
04	641	+61,5%
05	984	+50,0%
06	7 366	+44,8%
13	12 543	+44,6%
83	5 783	+51,2%
84	2 708	+78,4%
Paca	30 025	+49,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

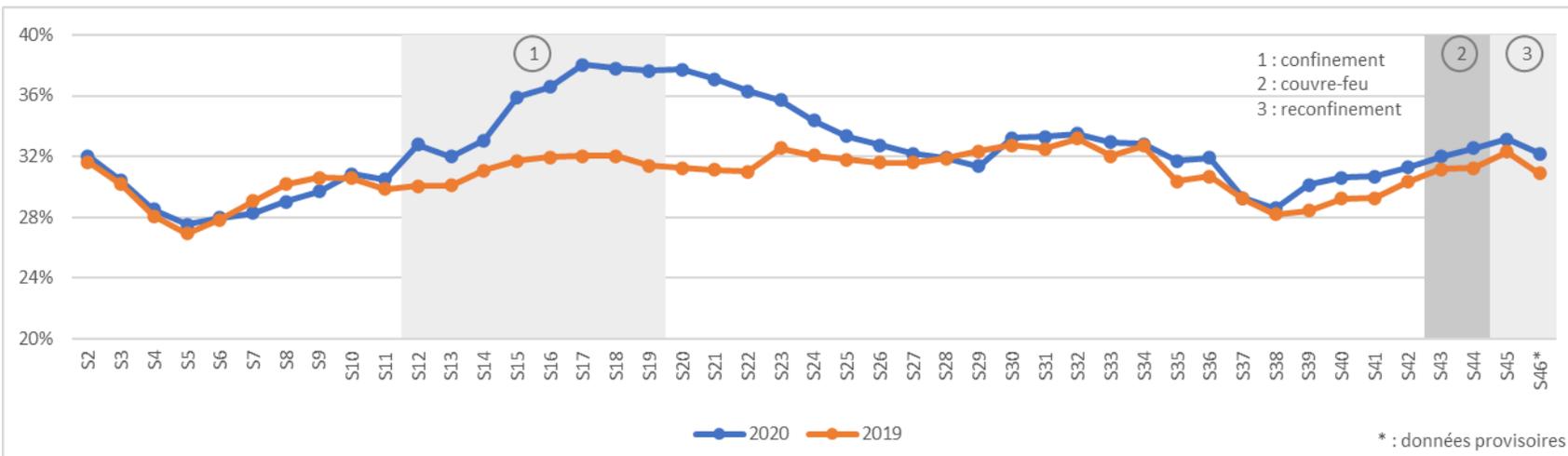
Notes : Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

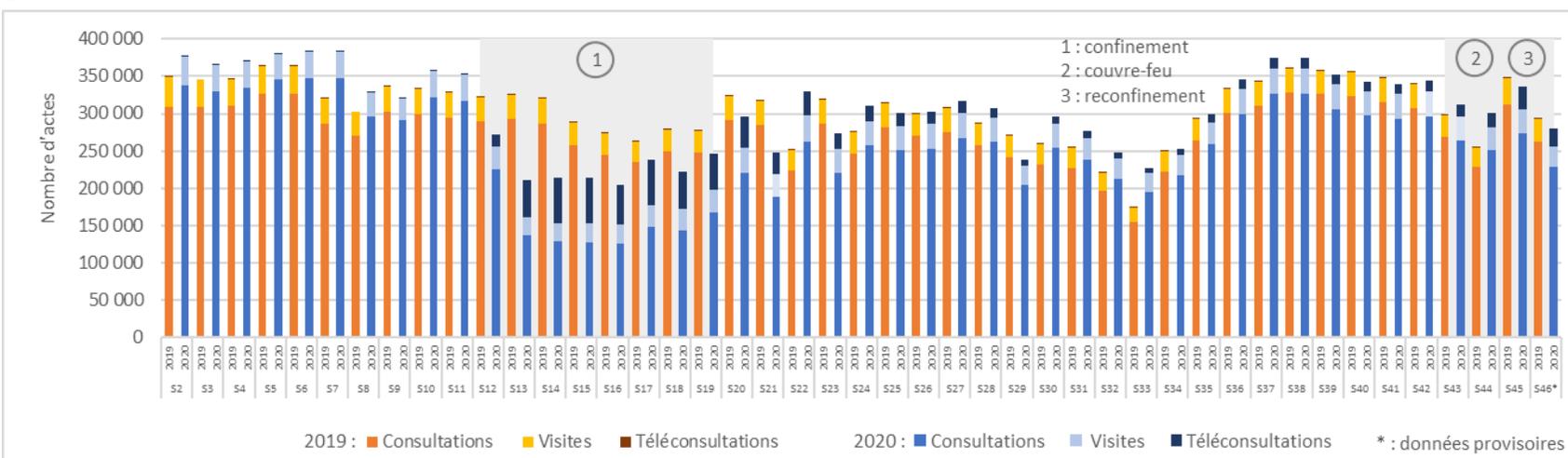
MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, visites, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins généralistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S45 2020	% d'actes en lien avec une ALD S45 2020
04	3 460	37,3%
05	2 362	29,2%
06	25 130	34,0%
13	45 864	32,1%
83	24 969	35,0%
84	9 615	31,2%
Paca	111 400	33,1%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + visites à domicile + téléconsultations) réalisés par les médecins généralistes libéraux



À retenir :

En semaine 45 (S45), les TLC ont représenté 8,9% des actes des médecins généralistes (MG) libéraux ; près de 36% d'entre eux ont fait de la TLC en S45.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets, les visites à domicile et les TLC, l'activité des MG libéraux a augmenté de 11,7% entre les semaines S44 et S45 dans la région.

Le cumul des actes de consultations (cabinets, domicile, TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 3,2% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

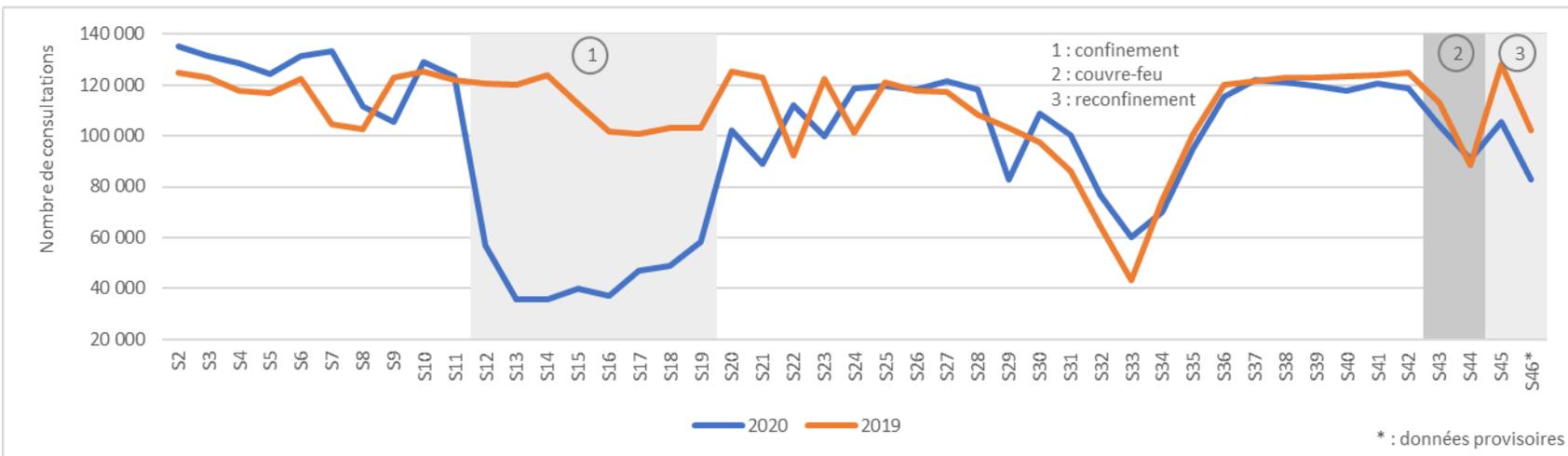
Notes : 1) Les médecins généralistes libéraux sont les omnipraticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

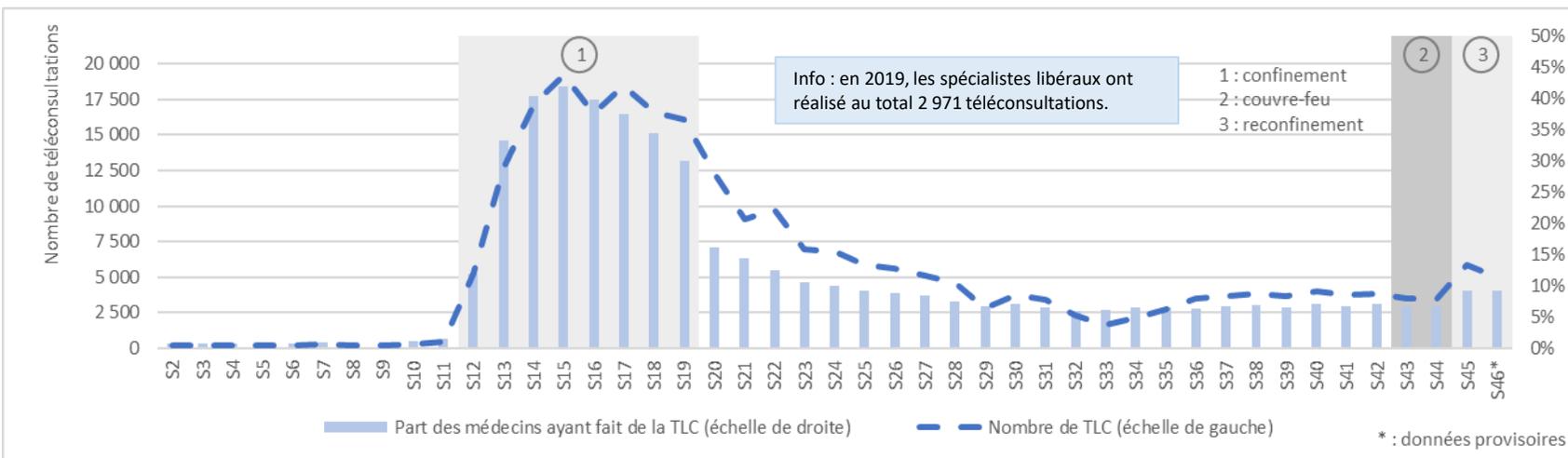
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre de consultations S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
04	2 318	+40,1%
05	1 287	+21,6%
06	27 386	+17,5%
13	43 899	+13,5%
83	22 009	+16,9%
84	8 468	+13,9%
Paca	105 367	+15,9%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) et part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la TLC en région en 2020



	Nombre de TLC S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
04	88	+131,6%
05	43	+126,3%
06	1 836	+82,1%
13	2 448	+45,5%
83	1 206	+97,7%
84	256	+96,9%
Paca	5 877	+68,5%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

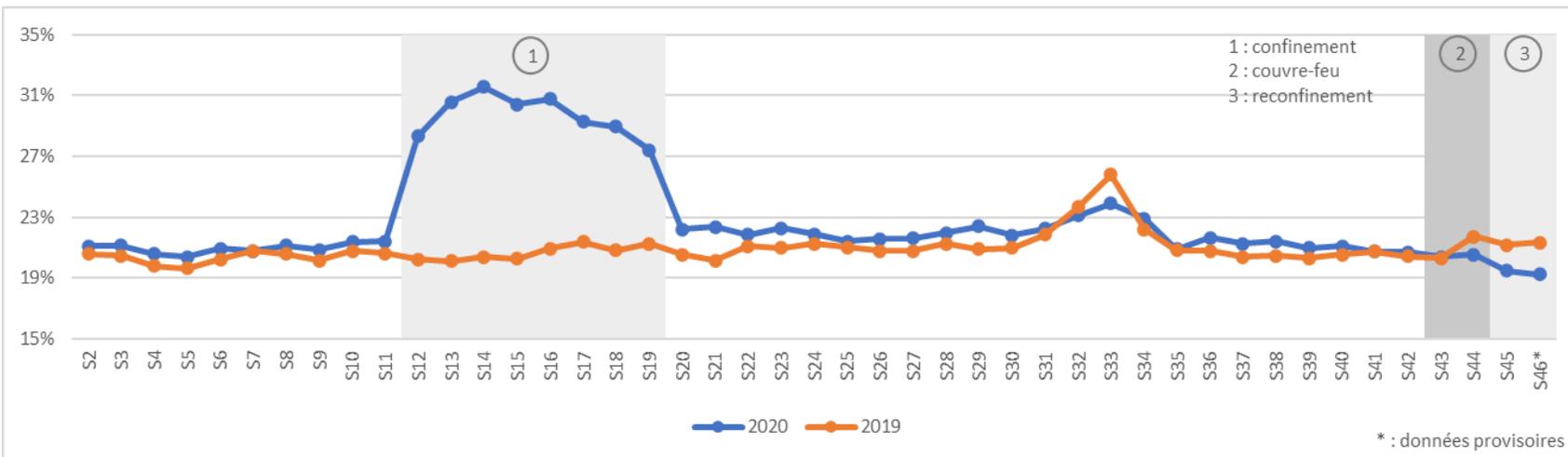
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

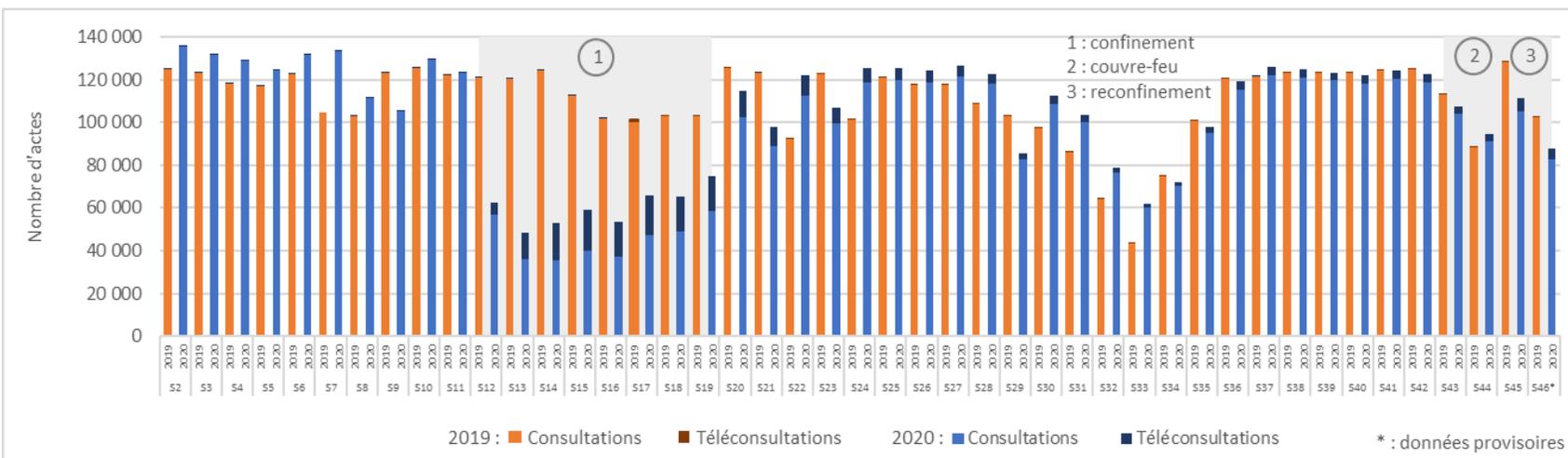
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes (consultations, téléconsultations) en lien avec une affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les médecins spécialistes libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre d'actes en lien avec une ALD S45 2020	% d'actes en lien avec une ALD S45 2020
04	514	21,4%
05	180	13,5%
06	6 296	21,5%
13	8 722	18,8%
83	4 638	20,0%
84	1 312	15,0%
Paca	21 662	19,5%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes (consultations dans les cabinets + téléconsultations) réalisés par les médecins spécialistes libéraux



À retenir :

En semaine 45 (S45), les TLC ont représenté 5,3% des actes des médecins spécialistes libéraux ; plus de 9% d'entre eux ont fait de la TLC en S45.

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, l'activité des spécialistes libéraux a augmenté de 17,8% entre les semaines S44 et S45 dans la région. Le cumul des actes de consultations (cabinets + TLC) depuis le confinement (S12) a baissé de 9,3% par rapport à 2019.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

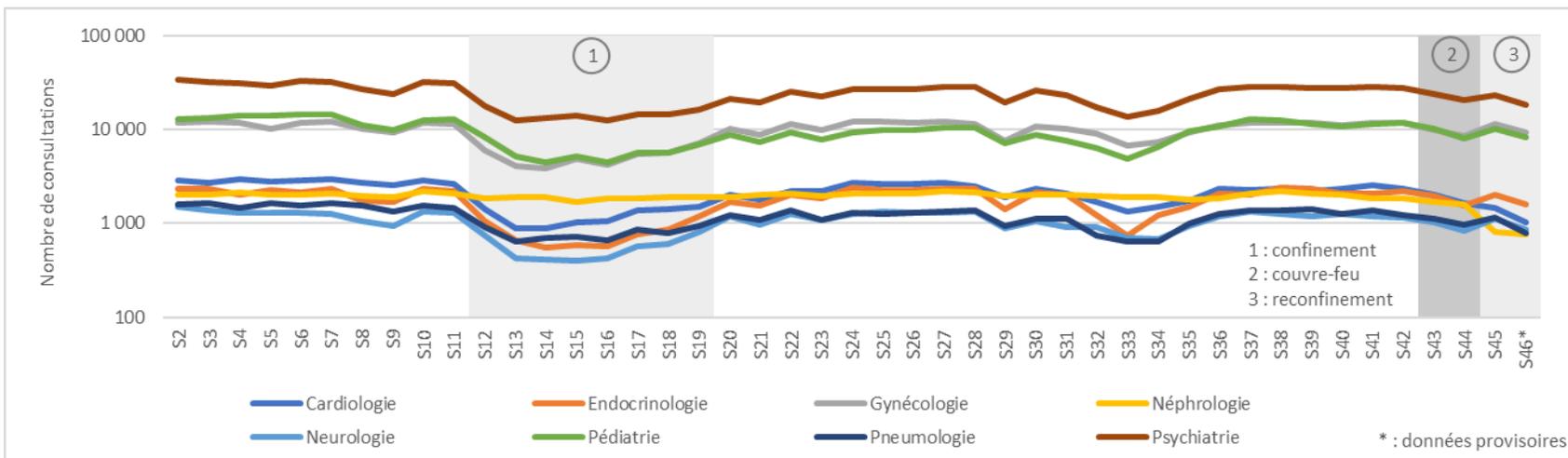
Notes : 1) Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

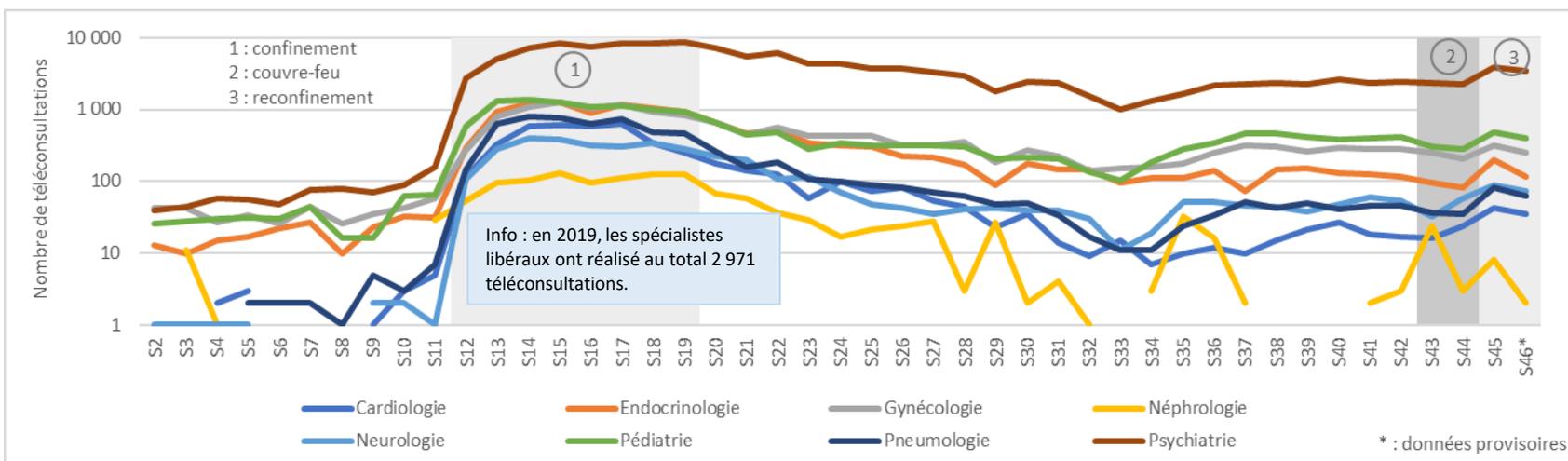
MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre de consultations dans les cabinets des médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de consultations S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
Cardiologie	1 446	-13,1%
Endocrinolo.	2 048	+33,6%
Gynécologie	11 521	+33,4%
Néphrologie	812	-48,9%
Neurologie	1 132	+35,6%
Pédiatrie	10 118	+24,0%
Pneumologie	1 150	+17,5%
Psychiatrie	23 399	+14,2%

Évolution hebdomadaire du nombre de téléconsultations (TLC) réalisées par les médecins spécialistes libéraux en région en 2020 par spécialité



	Nombre de TLC S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
Cardiologie	43	+79,2%
Endocrinolo.	201	+142,2%
Gynécologie	311	+51,0%
Néphrologie	8	+166,7%
Neurologie	87	+52,6%
Pédiatrie	476	+70,6%
Pneumologie	81	+131,4%
Psychiatrie	3 886	+71,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

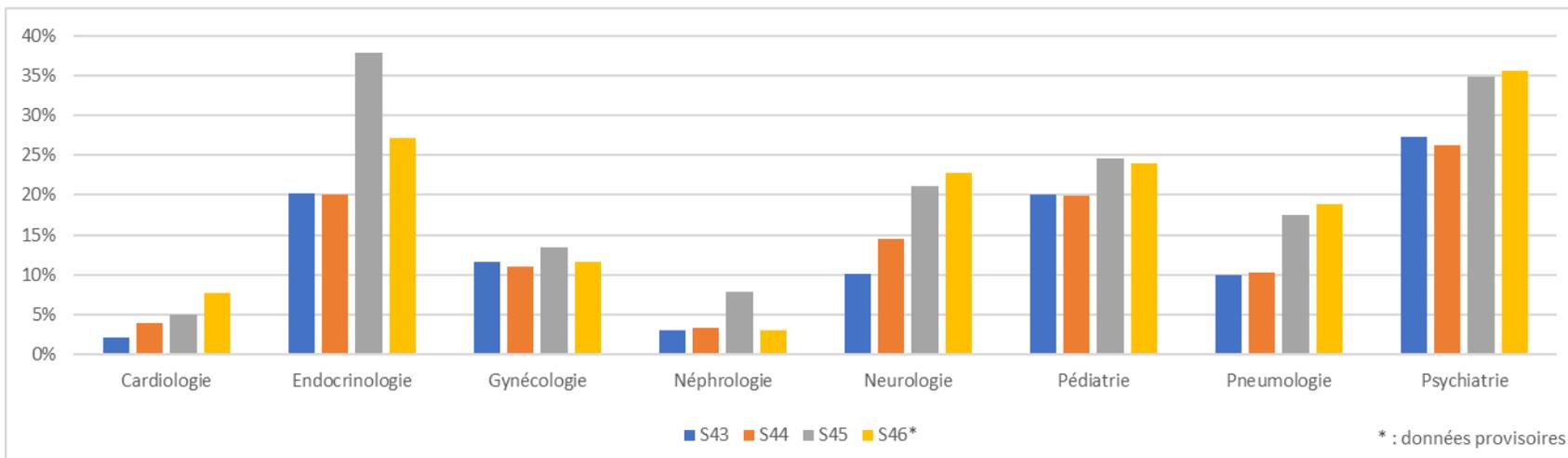
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

MÉDECINS SPÉCIALISTES LIBÉRAUX

Part des médecins spécialistes libéraux ayant fait de la téléconsultation en région en 2020 par spécialité



À retenir :

Au total, en comptabilisant les consultations aux cabinets et les TLC, on observe une hausse de l'activité entre les semaines S44 et S45 dans la région, notamment pour l'endocrinologie (+39%), la neurologie (+37%), la gynécologie (+34%). L'activité de la cardiologie a diminué de 12%.

Le cumul des actes de consultations depuis le confinement (S12) a baissé de 20% par rapport à 2019 pour la cardiologie et la pédiatrie.

Évolution de l'activité totale (consultations dans les cabinets + téléconsultations) des médecins spécialistes libéraux de la région entre 2019 et 2020

	Cardiologie	Endocrino	Gynécologie	Néphrologie	Neurologie	Pédiatrie	Pneumologie	Psychiatrie
Sur la période S12-S45 (S12 = début du confinement)	-19,5%	+5,1%	-3,0%	+11,2%	+1,6%	-20,6%	-0,5%	-2,8%
Sur la période S2-S45 (S2 = début de l'année)	-15,9%	+5,5%	-0,5%	+12,4%	+3,4%	-16,5%	-0,9%	-0,6%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

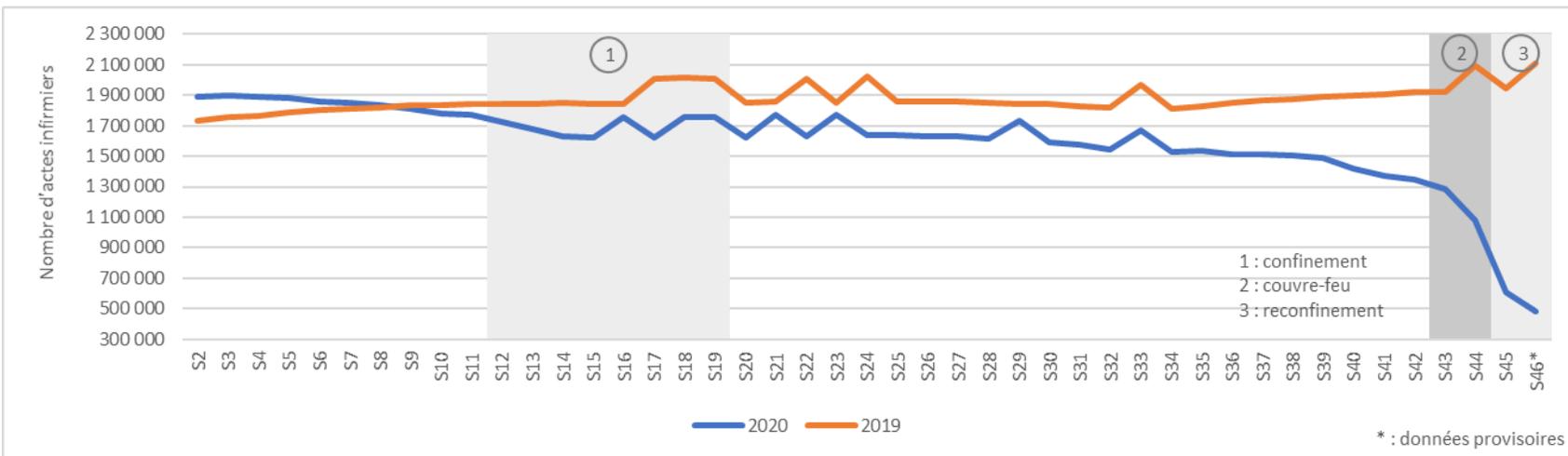
Notes : Les médecins spécialistes libéraux sont les praticiens de la région qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les téléconsultations sont prises en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 et jusqu'au 31 mai 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

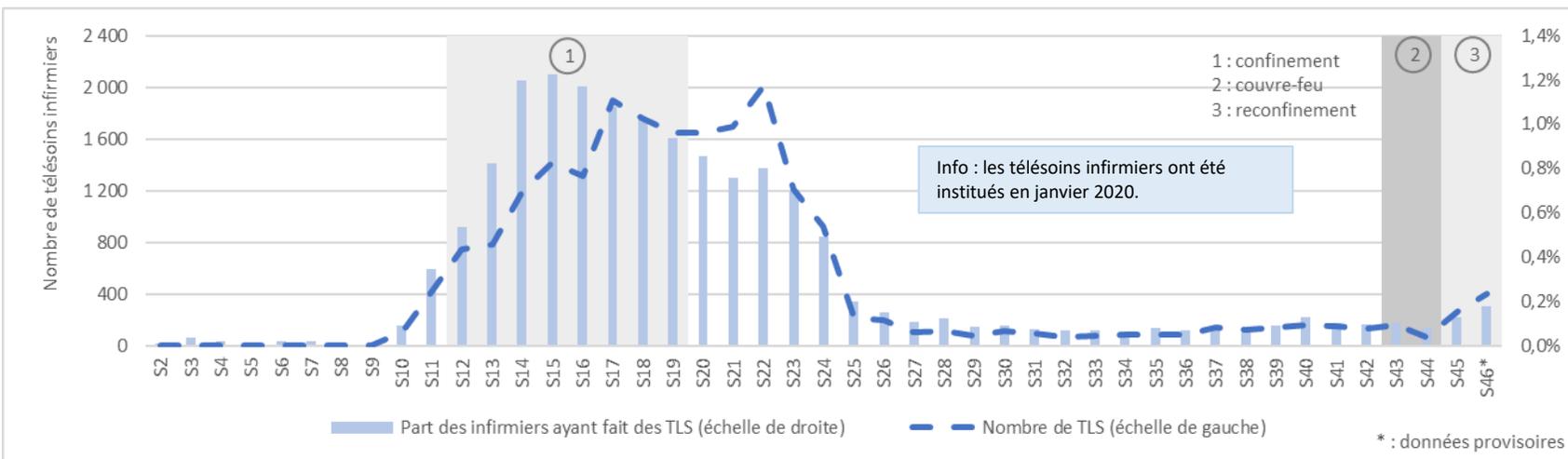
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire du nombre d'actes infirmiers (AMI, AIS, DI) à domicile ou en cabinet réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nombre actes infirmiers S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
04	17 962	-32,2%
05	10 871	-39,2%
06	146 444	-32,0%
13	224 780	-52,9%
83	151 128	-39,8%
84	55 106	-40,3%
Paca	606 291	-43,9%

Évolution hebdomadaire du nombre de télésoins infirmiers (TLS) et part des infirmiers libéraux ayant fait des télésoins en région en 2020



	Nombre de TLS S45 2020	Évolution S45 / S44 2020
04	0	-100,0%
05	0	-
06	1	-
13	260	+348,3%
83	3	+50,0%
84	0	-
Paca	264	+319,0%

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

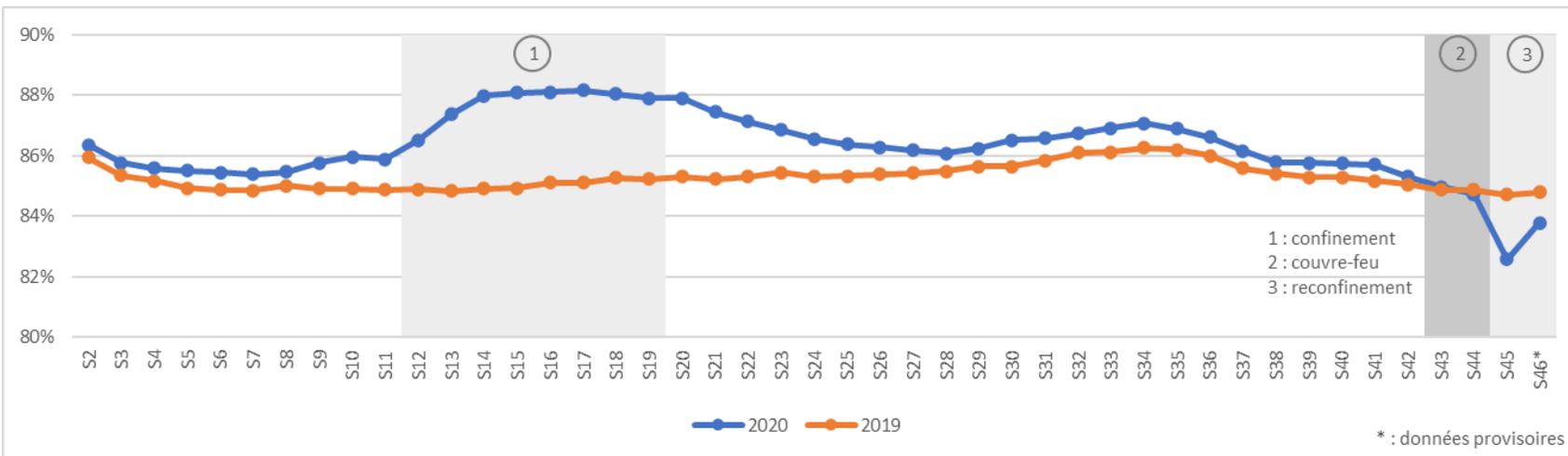
Notes : Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ EN VILLE DE CERTAINS PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Semaine n°46 (lundi 9 novembre – dimanche 15 novembre 2020)

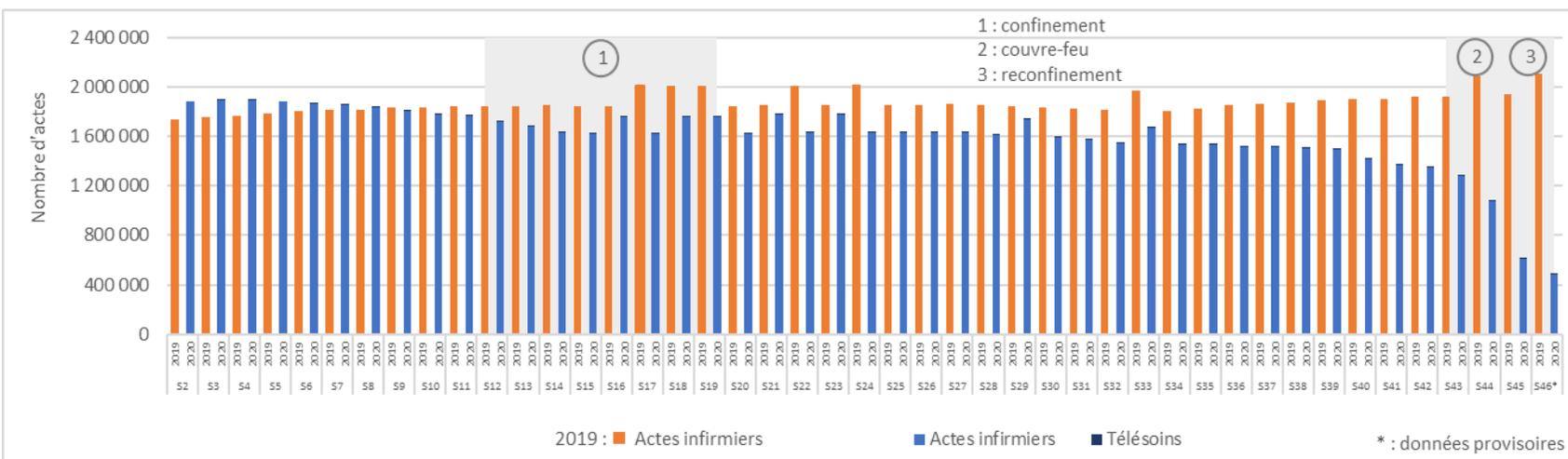
INFIRMIERS LIBÉRAUX

Évolution hebdomadaire de la part des actes infirmiers (à domicile, en cabinet, télésoins) en lien avec affection longue durée (ALD) parmi le total des actes réalisés par les infirmiers libéraux en région en 2019 et 2020



	Nb d'actes en lien avec une ALD S45 2020	% d'actes en lien avec une ALD S45 2020
04	14 112	78,6%
05	8 077	74,3%
06	120 395	82,2%
13	187 647	83,4%
83	125 338	82,9%
84	45 301	82,2%
Paca	500 870	82,6%

Évolution hebdomadaire du nombre total d'actes infirmiers (à domicile + en cabinet + télésoins) réalisés par les infirmiers libéraux



À retenir :

Au total, en comptabilisant les soins à domicile, en cabinet et les TLS, l'activité des infirmiers libéraux a diminué de 44% entre les semaines S44 et S45 dans la région. Le cumul des actes infirmiers depuis le début du confinement (S12) a baissé de 18% par rapport à 2019. Près de 83% des actes infirmiers sont en lien avec une affection longue durée. Le recours aux TLS est quasi nul.

Source : Système Informationnel de l'Assurance Maladie (SIAM) Erasme régional - Données en date de soins pour les assurés du Régime Général (RG) – Exploitation Direction de la Coordination de la Gestion du Risque (DCGDR) & Observatoire Régional de la Santé (ORS) Paca.

Notes : 1) Les infirmiers libéraux sont ceux qui exercent comme libéraux intégraux, libéraux salariés, libéraux à temps partiel hospitalier ou libéraux à temps plein hospitalier. Les actes considérés ici sont les : AIS (actes infirmiers de soins), AMI (actes médicaux infirmiers), DI (démarches de soins infirmiers). Les télésoins sont pris en charge sous conditions par l'Assurance maladie depuis le 1^{er} janvier 2020 ; ces conditions ont été assouplies au mois de mars 2020 dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. 2) Une affection longue durée (ALD) est un problème de santé dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessitent un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, et pour lesquelles le ticket modérateur est supprimé. 3) S2 correspond à la semaine n°2 qui a commencé respectivement lundi 7 janvier 2019 et lundi 6 janvier 2020.